

13. Gérer la notion de risque en périnatalogie

Quelle que soit l'organisation des soins, les accidents sont toujours possibles et aucune organisation ne peut garantir un risque nul, et ce d'autant moins que l'excès de précautions, par exemple en augmentant les examens de dépistage ou les interventions, peut aussi être porteur de risque. Par conséquent, la garantie que peuvent proposer les professionnels est celle d'organisation de cercles de qualité. Il s'agirait d'appliquer, dans chaque réseau périnatal, les techniques reconnues et expérimentées de signalement, de discussion et d'analyse des accidents par les professionnels de la zone et de l'organisation régulière des séances de discussions de dossiers par exemple sous forme de visioconférences.

Ces cercles de qualité devraient permettre d'améliorer la cohérence et l'adaptation des soins, en proposant des règles de conduite communes et en les évaluant.

L'existence de ces cercles de qualité devrait permettre également de modifier les relations avec les assureurs. On pourrait imaginer la création de contrats d'assurance groupés par cercle de qualité.